

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-IR-RICI-330-20190213

Date de publication : 13/02/2019

DGFIP

IR - Crédit d'impôt accordé au titre des dépenses de remplacement pour congé de certains exploitants agricoles

Positionnement du document dans le plan :

IR - Impôt sur le revenu

Réductions et crédits d'impôt

Titre 33 : Dépenses de remplacement pour congé de certains exploitants agricoles

Pour les commentaires relatifs au crédit d'impôt au titre des dépenses engagées par un exploitant agricole pour assurer son remplacement par un tiers durant une période de congé prévu à [l'article 200 undecies du code général des impôts \(CGI\)](#), il convient de se reporter au [BOI-BA-RICI-20-50](#).